



*MAIRIE DE CHARENTILLY*

*DEMANDE D'ATTRIBUTION DU PRÉAU  
DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS*

Date de la location :

Nom et adresse du demandeur :

Numéro de téléphone (portable de préférence) du demandeur :

Pour quelle utilisation le préau est-il demandé ?

Début de l'occupation le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures

Fin de l'occupation le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures

Compagnie d'assurance :

N° de la police « Responsabilité civile » :

Joindre à la demande une photocopie de l'attestation couvrant la manifestation et mentionnant les dates de location et l'adresse de la maison des associations/préau – 2B, rue du Clos Faroux – 37390 CHARENTILLY.

Nombre de personnes prévues :

(80 personnes debout maximum et 60 personnes assises maximum)

Fait à Charentilly, le  
(signature du demandeur)

La location devient effective dès lors que le Maire ou son représentant a signé la présente demande.

Avis du Maire ou de son représentant :

Le  
Signature,

---

**Partie réservée à la mairie :**

Remise du règlement du préau le :

Coût de la location :

Versement des 50 % de la location le :

Versement du solde le :

Versement de la caution le :

Caution rendue le :

---

**Partie à conserver par le demandeur**

Location salle des fêtes de Charentilly du :

Date de remise des clés :

**Remise des clés de la salle et état des lieux d'entrée et de sortie :**

Pour la remise des clés et les états des lieux, merci d'appeler Mme Muriel CHERUAU, 4<sup>ème</sup> Adjointe au 06.19.64.74.10, au moins 2 semaines avant la manifestation.

Aucun RDV ne sera pris à l'accueil de la mairie.

Le paiement de la location est à remettre, à la mairie.